

Utiliser Tilkee, c'est aussi faire un geste pour la planète

En 2017, les utilisateurs de Tilkee ont permis d'économiser l'équivalent carbone de plus de 700 allers retours Paris-Nice

Deepki et Leyton, clients de Tilkee, ajoutent la dimension écologique et responsable à l'envoi sécurisé de documents

Editeur de solutions de tracking des documents stratégiques de l'entreprise, Tilkee permet d'analyser et de qualifier la lecture d'un document par son destinataire. Pour cela, les documents sont hébergés sur l'application, au sein d'une technologie compatible avec la plupart des formats. La plateforme génère alors un lien qui est transmis au destinataire, lui assurant la consultation d'un document dans un environnement sécurisé et évitant l'envoi de lourdes pièces jointes. Deux usages qui ont séduit des clients de Tilkee : les sociétés Deepki et Leyton.

3 ans après son lancement, Tilkee dresse un premier bilan des économies réalisées et donne la parole à ses utilisateurs.

Envoyer une pièce jointe n'est pas anodin

Envoyer un mail, comme surfer sur le net ou télécharger des documents n'est pas un acte anodin pour la planète. L'Ademe explique que chaque salarié, dans une entreprise de 100 personnes en France, reçoit en moyenne 58 courriels par jour et en envoie 33. Soit, sur la base d'un message de 1 Mo en moyenne, pas moins de 13,6 tonnes équivalent CO2 à l'échelle de l'entreprise de 100 personnes — soit environ 13 allers retours Paris-New York — ou encore 136 kg équivalent CO2 par salarié. L'envoi de 33 courriels d'1 Mo à 2 destinataires par jour et par personne génère annuellement des émissions équivalentes à 180 kg de CO2, ce qui équivaut à plus de 1000 km parcourus en voiture.

Du coup, l'Ademe, dans son guide « Internet, courriels : réduire les impacts » paru en février, invite à « Remplacer les pièces jointes par un lien hypertexte ou URL. Pour les documents très lourds, pensez aux dossiers de partage de votre entreprise. »

133 tonnes de CO2 économisées en 2017

« Comme de nombreux fondateurs de jeunes pousses que nous connaissons, notre vision de l'entrepreneuriat comporte une dimension sociétale importante », souligne Sylvain Tillon, CEO et co-fondateur de Tilkee. « C'est pour cela que nous encourageons nos clients à héberger leurs documents via notre plateforme, d'autant que **Tilkee s'appuie sur une architecture AWS qui utilise 100% d'énergies renouvelables**, ce qui n'est pas le cas des serveurs de messageries installés chez nos clients. En ne transférant pas par mail les

documents, ils réduisent leur empreinte carbone, tout en disposant d'informations précieuses sur la façon dont ces documents sont consultés par leurs destinataires. »

La technologie Tilkee permet de réduire de 40% en moyenne la taille des documents chargés sur la plateforme - un Pdf de 5Mo devient une image de 3Mo - et ainsi de faire transiter moins de données sur les réseaux. En outre, les offres non consultées ne sont pas stockées inutilement sur le serveur de messagerie du destinataire, comme c'est le cas avec une pièce jointe.

Sur la base des chiffres du rapport de l'ADEME, qui sert de référence aujourd'hui, Tilkee a ainsi pu estimer les économies réalisées au terme de l'année 2017 :

- En 2017, les utilisateurs Tilkee ont envoyés 7 To de documents via la plateforme, ce qui a permis d'économiser 133 tonnes de CO2.

- Sur la base de 180 Kg de CO2 pour un aller-retour Paris-Nice, Tilkee a permis d'économiser 738 trajets Paris-Nice.

- Depuis sa création en 2015, le volume de documents envoyés atteint plus de 14 To et les économies ainsi réalisées en terme de CO2 représentent 1500 trajets Paris-Nice.

Des utilisateurs engagés

Conscients que l'envoi de pièces jointes a un impact sur notre environnement, les sociétés Deepki et Leyton ont adopté Tilkee entre autre, pour réduire leur empreinte carbone.

« Nous avons partagé environ 6 Go de documents au cours des deux derniers mois, soit une économie de plus de 100 kg de CO2, supérieure à un trajet Paris-Nice. Bien entendu, grâce à la solution Tilkee, nous avons pu disposer d'informations précieuses sur la façon dont ils sont consultés » explique Monsieur Mathieu Schall chez Leyton . *« Mais nous avons surtout remarqué que nos clients étaient rassurés par le fait que nous les invitions à retrouver les documents au sein d'un espace sécurisé. Nous savions que l'envoi des pièces jointes avait un impact écologique significatif en termes de consommation énergétique. Nous avons donc mis en place des processus afin de privilégier le partage de documents sur la plateforme Tilkee. Nous savons que nous réduisons ainsi le poids des emails et le stockage des pièces jointes à différents endroits. Enfin, la possibilité offerte de signer électroniquement évite les impressions inutiles et l'envoi de documents par courrier. Et nos collaborateurs sont sensibles aux bénéfices d'un geste finalement simple à mettre en oeuvre.»*

« Deepki permet d'exploiter les données pour optimiser la gestion des parcs immobiliers et engager la transition énergétique et digitale », explique Monsieur Vincent Bryant. *« Nous partageons les convictions de Sylvain et de Tilkee d'optimiser son empreinte digitale par des gestes simples. En adoptant Tilkee et en tant qu'utilisateur intensif, nous avons partagé plus de 1.500 documents pour un poids estimé de 2Go. Tilkee nous a donc permis de réaliser une économie de 38kg de CO2. Cela peut paraître peu... Mais c'est une satisfaction pour nous et pour nos équipes. C'est aussi une bonne habitude que nous espérons ainsi faire prendre à d'autres autour de nous. »*

METHODOLOGIE DE CALCUL

Pour réaliser cette estimation, Tilkee a procédé de la manière suivante

Envoi des pièces jointes par mail

L'étude des statistiques Tilkee 2017 permet d'estimer qu'un document commercial est transmis par mail à 1,69 lecteur en moyenne.

Entre l'expéditeur et le(s) destinataire(s), cela représente 2,69 personnes qui téléchargent ce document sur leurs serveurs mail.

Un document de 1 Mo génère ainsi 19g de CO2 par Mo et par destinataire selon l'ADEME, soit en moyenne 51,1g de CO2 pour l'envoi d'une offre commerciale d'1 Mo.

A travers la solution Tilkee

En utilisant la solution Tilkee qui allège automatiquement les documents à hauteur de 40% en moyenne, le document d'1 Mo ne pèse plus que 600ko quand il est envoyé.

Si l'expéditeur génère toujours 19g de CO2 en chargeant le document sur la plateforme, les destinataires, quand ils téléchargent le document, ne génèrent plus que 19,3g de CO2.

Soit un total de 38,3g de CO2 par document commercial transmis avec Tilkee, ce qui représente une réduction de 25% des émissions de CO2

Grâce à son application, Tilkee sait également que les documents commerciaux ne sont pas lus dans 17,8% des cas, ce qui veut dire qu'ils ne génèrent pas de CO2 (contrairement à une pièce jointe qui sera obligatoirement chargée par le serveur mail du destinataire et donc générera du CO2).

Au total, un entreprise peut ainsi réaliser une réduction de 32% des émissions de CO2 en utilisant Tilkee.

C'est sur cette base de calcul – en appliquant les chiffres de l'ADEME – que Tilkee a pu mesurer les économies d'énergie engendrées et traduire ce chiffre en aller-retour.